
[PILOT] INFORMAL CONTACT GROUP OF CULTURAL ROUTES

GROUPE [PILOTE] DE CONTACT INFORMEL SUR LES ITINÉRAIRES CULTURELS

Luxembourg, 24 Oct. 2025

Context and Purpose

The 49 Routes of the programme of Cultural Routes of the Council of Europe are, to a large extent, the body of the programme, and represent much of its soul too.

The routes are very diverse in nature, purpose and capacity – while sharing a commitment to the programme and to the principles assigned to it by the Committee of Ministers, applied and monitored by the Governing Board of the Enlarged Partial Agreement on Cultural Routes.

The development of the programme, with an increasing number of member states in the Partial Agreement accompanied by a growing number of routes and candidates, poses regular challenges in communication and cooperation that must be addressed in a cooperative and collective approach that respects the roles, resources and realities of each stakeholder.

In the past years the Cultural Routes have taken some of these tasks in their own hands in an effort of self-organisation and shared ownership that is commendable in many ways, notably in the *Task Force* and Working Groups. This process has been somewhat disrupted in the past year. Regardless of the reasons beyond these disruptions, this form of work showed its limits, including the question of resources, institutional recognition and support of the secretariat of the programme and the European Institute of Cultural Routes (the Institute).

After consultation with various routes and members of the Governing Board, the secretariat proposes the constitution of an Informal Contact Group of Cultural Routes with the following purpose:

1. To facilitate the organisation and implementation of the recommendations of the former Task Force and Working Groups, by advising and supporting the secretariat of the EPA and the Institute, as well as the Cultural Routes most concerned or interested;
2. To support the preparation of the programme of the Training Academy by advising the secretariat and the hosting Cultural Route;
3. To be an interface between the secretariat and the Cultural Routes on matters related to networking and cooperation between the routes;

4. To support and advise the secretariat regarding the meeting of routes during the Advisory Forum.

Status

The Informal Contact Group will be run as a pilot from November 2025 to June 2027, under the authority of the Governing Board of the EPA and the Board of Directors of the Institute.

Working methods

The Informal Contact Group (ICG) will meet physically once a year, if possible in connection with the preparation of the Training Academy. Other meetings may be organised in online format or at the occasion of key activities.

The members of the Contact may appoint a coordinator or speaker for the group and assign specific roles or tasks to individual members.

Decisions in the Contact Group meetings shall be taken by consensus.

Resources and expenses of the group

Participation in the work of the ICG is understood to be made on a voluntary basis as a contribution of the route's representative to the programme.

Travel, and board and lodging costs for the annual in-person meeting will be covered by the Programme of Cultural Routes according to the modalities in place at the Council of Europe.

The secretariat for the group's meetings will be provided by the Partial Agreement on Cultural Routes or the Institute.

Composition

The members of the group will be appointed by the Routes representatives on the basis of a proposal of the secretariat of the Institute. The secretariat will consult the certified routes to enquire about their interest in proposing volunteers to be part of the Contact Group. In elaborating their proposal, the secretariat will take into account the following criteria:

- Respect the diversity of scope, history, resources and capacity of each route;
- Secure gender balance in the overall composition of the group;
- Respect and reflect the geographical, linguistic and cultural diversity of the certified routes.

The route(s) organising the Training Academy are automatically part of the Contact Group.

The Contact Group will be composed of a maximum of 6 people, in addition to the representatives of the Academy organisers.

Contexte et objectif

Les 49 Itinéraires du programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe constituent, dans une large mesure, le cœur du programme et en représentent également une grande partie de son âme.

Tous les itinéraires sont très divers par leur nature, leur finalité et leur capacité, tout en partageant un engagement envers le programme et les principes qui lui ont été assignés par le Comité des Ministres, appliqués et suivis par le Conseil de direction de l'Accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels.

Le développement du programme, avec un nombre croissant d'États membres de l'Accord partiel et un nombre croissant d'itinéraires et de candidats, pose régulièrement des défis en matière de communication et de coopération, qui doivent être relevés dans une approche coopérative et collective, respectueuse des rôles, des ressources et des réalités de chaque partie prenante.

Ces dernières années, les Itinéraires culturels ont pris en charge certaines de ces tâches dans un effort d'auto-organisation et de partage des responsabilités, louable à bien des égards, notamment au sein du Groupe de travail et des Groupes de travail. Ce processus a été quelque peu perturbé l'année dernière. Quelles que soient les raisons qui ont conduit à ces perturbations, ce mode de fonctionnement a montré ses limites, notamment en ce qui concerne les ressources, la reconnaissance institutionnelle et le soutien du secrétariat du programme et de l'Institut européen des Itinéraires culturels (l'Institut).

Après consultation des différents itinéraires et des membres du Conseil de direction, le secrétariat propose la création d'un Groupe de contact informel des Itinéraires culturels avec pour objectif :

1. Faciliter l'organisation et la mise en œuvre des recommandations de l'ancien Groupe de travail et des anciens Groupes de travail, en conseillant et en soutenant le secrétariat de l'APE et l'Institut, ainsi que les Itinéraires culturels les plus concernés ou intéressés ;
2. Soutenir la préparation du programme de l'Académie de formation en conseillant le secrétariat et l'Itinéraire culturel hôte ;
3. Servir d'interface entre le secrétariat et les Itinéraires culturels sur les questions liées au réseautage et à la coopération entre les itinéraires ;
4. Soutenir et conseiller le secrétariat concernant les réunions des itinéraires lors du Forum consultatif.

Statut

Le Groupe de contact informel fonctionnera à titre pilote de novembre 2025 à juin 2027, sous l'autorité du Conseil d'administration de l'EPA et du Conseil d'administration de l'Institut.

Méthodes de travail

Le Groupe de contact informel (GCI) se réunira en personne une fois par an, si possible afin de coordonner la préparation de l'Académie de formation. D'autres réunions pourront être organisées en ligne ou lors d'activités clés.

Les membres du Groupe de contact peuvent nommer un coordinateur ou un intervenant et attribuer des rôles ou des tâches spécifiques à chacun de ses membres.

Les décisions prises lors des réunions du Groupe de contact sont prises par consensus.

Ressources et dépenses du groupe

La participation aux travaux du GCI est considérée comme volontaire et constitue une contribution du représentant de l'itinéraire au programme.

Les frais de voyage, de logement et de restauration pour la réunion annuelle en présentiel seront pris en charge par le Programme Itinéraires culturels, selon les modalités en vigueur au Conseil de l'Europe.

Le secrétariat des réunions du groupe sera assuré par l'Accord partiel sur les Itinéraires culturels ou par l'Institut.

Composition

Les membres du groupe seront nommés par les représentants des Itinéraires sur proposition du secrétariat de l'Institut. Le secrétariat consultera les itinéraires certifiés afin de s'enquérir de leur intérêt à proposer des volontaires pour le Groupe de contact. Lors de l'élaboration de leur proposition, le secrétariat tiendra compte des critères suivants :

- Respecter la diversité de la portée, de l'histoire, des ressources et des capacités de chaque itinéraire ;
- Assurer l'équilibre entre les sexes dans la composition globale du groupe ;
- Respecter et refléter la diversité géographique, linguistique et culturelle des itinéraires certifiés.

L'itinéraire ou les itinéraires organisant l'Académie de formation font automatiquement partie du Groupe de contact.

Le Groupe de contact sera composé d'un maximum de six personnes, en plus des représentants des organisateurs de l'Académie.